

Guyanes 2026 : Attributions de logements sociaux (Bases réglementaires, Situations fiscales des demandeurs, Mobilité résidentielle et lutte contre la fraude)

En Guyane, la raréfaction du parc social et la diversité des publics (notamment les ménages étrangers et les familles en situation complexe) rendent les attributions de logements particulièrement exigeantes. Les enjeux sont multiples : garantir l'équité dans l'accès au logement, sécuriser les dossiers face aux fraudes, et adapter les pratiques aux spécificités locales (lois ELAN, MOLLE, gestion des titres de séjour et des actes d'état civil étrangers). Cette formation vise à outiller les professionnels pour répondre à ces défis, en combinant rigueur juridique, gestion des risques et approche inclusive, afin d'optimiser l'occupation du parc social tout en respectant les droits des demandeurs.

Contact & Inscriptions

Tél. : 01 42 29 57 50

inscription@habitat-social.com

Coordination pédagogique

François Martinelli

fmartinelli@habitat-social.com

Durée
10 heures

Mode d'organisation :
Mixte

SATISFACTION %

Taux de satisfaction des participants de ce module sur les 24 derniers mois

PUBLIC

Cette formation s'adresse principalement aux **Chargés d'attribution**, qui sont responsables de l'attribution des logements sociaux. Ils doivent comprendre les réglementations en vigueur et être capables de gérer des situations délicates avec les demandeurs. Les **gestionnaires locatifs** font également partie du public visé, car ils doivent être au fait des lois et pratiques relatives à l'occupation des logements et à la gestion des ressources. Enfin, les **conseillers clientèle** bénéficient également de cette formation, car ils sont souvent en première ligne pour aider les demandeurs à naviguer dans le processus d'attribution et à comprendre leurs droits.

NIVEAU D'EXPERTISE

Fondamentaux

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie immersive
- Approche collaborative
- Exposé didactique
- Expertise métier
- Etude de cas
- Innovation pédagogique
- Évaluation et suivi

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Évaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant.
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation.

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser le cadre juridique et réglementaire des attributions de logements sociaux.
- Optimiser la gestion des demandes en tenant compte des publics étrangers, des situations familiales complexes, et des enjeux fiscaux.
- Renforcer les compétences en matière de mobilité résidentielle et de lutte contre les fraudes, pour une allocation plus efficace et équitable des logements.
- Développer une approche proactive pour sécuriser les dossiers et améliorer la qualité de l'instruction.

Programme de la formation

Première partie : Bases réglementaires et aspects juridiques

Cette session permet de maîtriser le cadre légal des attributions, en particulier pour les publics étrangers.

- **Les bases réglementaires des attributions**
Présentation des lois ELAN (2018), MOLLE (2009), du CERFA, et des décrets récents. Focus sur les principes d'égalité des chances, de mobilité, et de mixité sociale.
- **Aspects juridiques des personnes de nationalités étrangères**
Vérification des titres de séjour, interprétation des actes d'état civil étrangers, gestion des situations familiales complexes (séparation, divorce, violences conjugales).

Deuxième partie : Situations fiscales et occupation des logements

Cette session aborde la gestion des ressources et la mobilité résidentielle, deux enjeux majeurs pour l'optimisation du parc social.

- **Situations fiscales des demandeurs**
Détermination des plafonds de ressources, gestion des cas complexes (séparation, garde alternée, baisse de revenus), identification des justificatifs

obligatoires.

Troisième partie : Mobilité résidentielle et lutte contre la fraude

Cette dernière session traite de l'examen de l'occupation des logements et des outils pour détecter les fraudes.

- **Examen de l'occupation des logements et mobilité résidentielle**
Contenu : Dispositifs de la loi ELAN (examen triennal), gestion en flux des droits de réservation, identification des demandes de mutation prioritaires.
- **Actualité de la fraude et moyens de détecter les faux documents**
Contenu : Panorama des fraudes récentes, méthodes de vérification des pièces justificatives, bonnes pratiques pour sécuriser l'instruction des dossiers.

A noter

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Nos prochaines sessions

au

MODALITÉS TARIFAIRES

Tarif en distanciel : 1 290 € H.T

Tarif en présentiel : 1 290 € H.T

Tarif spécial inscription 1 mois avant : -10%

sont offerts en présentiel, les petits-déjeuners, les repas et les pauses-café.

ACCESSIBILITÉS

Accessibilité :

Toutes les salles que nous choisissons pour les formations en présentiel sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour toute question sur les conditions d'accessibilité de la salle, demande d'accessibilité de la salle, demande d'accessibilité complémentaire, en présentiel comme en distanciel : n'hésitez pas à contacter notre référent handicap Colette BOUKRIS au 01.42.29.57.50 ou cboukris@habitat-social.com

Restrictions alimentaires :

Si vous souffrez d'allergies, merci de nous en informer dès l'inscription afin que nous en informions le Chef